

CARTHAGE CEMENT SA

***Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2016***



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 320
E-mail: fmbz@kpmg.com



Les Commissaires aux comptes associés
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 27 septembre 2016

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») arrêté au 30 juin 2016 tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres totalisant 144.361.698 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 8.686.862 DT. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

1. La Société détient une créance sur BINA TRADE (partie liée) de 19.663.238 DT (y compris les effets escomptés et non échus). L'historique de cette créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 20.243.071 DT au 30 juin 2016. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note IV aux états financiers intermédiaires, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.
- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Une provision de 1.907.813 DT a été comptabilisée dans les comptes de la Société au 30 juin 2016. La Société a formulé son opposition quant aux autres éléments du résultat de la vérification. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la Société.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à Carthage Cement ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 14, la Société a constaté un gain de 8.229.558 DT au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait des négociations sont en cours entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis au 30 juin 2016. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties.
- Une mission d'inventaire physique des immobilisations corporelles a été réalisée par un cabinet externe. Les résultats de l'inventaire sont en cours d'analyse par le management et seront constatés dans les comptes une fois le rapport définitif d'inventaire approuvé. De ce fait, l'incidence finale de cet inventaire sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 ne peut être appréciée.

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Ahmed BELAIFA

Moncef BOUSSANOUGA
ZAMMOURI



SOCIETE CARTHAGE CEMENT S.A

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016**

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

BILAN
Arrête au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30-juin		31-déc
		2016	2015*	2015
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 416 374	3 340 839	3 353 003
Moins : Amortissements		(1 239 351)	(935 637)	(1 090 758)
	1	<u>2 177 023</u>	<u>2 405 202</u>	<u>2 262 245</u>
Immobilisations corporelles		950 648 878	928 630 612	938 013 184
Moins : Amortissements		(192 063 866)	(149 749 195)	(170 939 793)
	2	<u>758 585 012</u>	<u>778 881 417</u>	<u>767 073 391</u>
Immobilisations financières		6 188 764	4 432 965	5 646 695
Moins : Provisions		(124 967)	(124 967)	(124 967)
		<u>6 063 797</u>	<u>4 307 998</u>	<u>5 521 728</u>
		<u>766 825 832</u>	<u>785 594 617</u>	<u>774 857 364</u>
Autres actifs non courants	3	7 285 854	22 041 643	14 663 749
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>774 111 686</u>	<u>807 636 260</u>	<u>789 521 113</u>
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		61 837 857	64 574 157	66 958 809
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)	(472 805)
	4	<u>61 365 052</u>	<u>64 101 352</u>	<u>66 486 004</u>
Clients et comptes rattachés		27 266 072	20 372 019	23 548 930
Moins : Provisions		(2 199 339)	(2 349 243)	(2 309 704)
	5	<u>25 066 733</u>	<u>18 022 776</u>	<u>21 239 226</u>
Autres actifs courants		19 130 889	17 587 576	12 912 385
Liquidités et équivalents de liquidité		971 536	2 071 113	3 337 022
<u>Total des actifs courants</u>		<u>106 534 210</u>	<u>101 782 817</u>	<u>103 974 637</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>880 645 896</u>	<u>909 419 077</u>	<u>893 495 750</u>

* Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-12 pour plus de détail)

BILAN
Arrête au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2016</u>	<u>2015*</u>	<u>2015</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserves légales		588 801	588 801	588 801
Prime de scission		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(18 582 087)	(14 023 169)	(18 582 087)
Modifications comptables*		(5 658 792)	(10 217 710)	(5 658 792)
Amortissements différés		(67 976 950)	(67 976 950)	(67 976 950)
Résultat en instance d'affectation		(46 587 071)	-	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		153 048 560	199 635 631	199 635 631
Résultat net de la période		(8 686 862)	(25 687 153)	(46 587 071)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	6	144 361 698	173 948 478	153 048 560
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	7	411 823 900	347 713 273	433 885 422
Crédits bails		2 849 413	4 014 764	3 075 871
Comptes courants actionnaires		95 957 713	88 437 118	91 672 163
Provisions pour risques et charges		3 202 068	2 705 265	2 913 754
<u>Total des passifs non courants</u>		513 833 094	442 870 420	531 547 210
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés		61 280 140	65 354 174	57 665 320
Autres passifs courants	8	68 667 533	49 431 916	66 808 870
Concours bancaires et autres passifs financiers*	9	92 503 411	177 814 089	84 425 790
<u>Total des passifs courants</u>		222 451 104	292 600 179	208 899 980
<u>Total des passifs</u>		736 284 198	735 470 599	740 447 190
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		880 645 896	909 419 077	893 495 750

* Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-12 pour plus de détail)

ETAT DE RESULTAT
Relatif à l'exercice clos au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTE</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2016</u>	<u>2015*</u>	<u>2 015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	10	109 741 095	90 654 666	184 271 650
Production immobilisée		10 517 902	6 414 949	14 195 922
Total produits d'exploitation		120 258 997	97 069 615	198 467 572
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation stock produits fini et encours		4 007 676	(660 273)	(3 922 254)
Achats d'approvisionnements consommés	11	59 478 417	52 814 324	109 614 663
Charges de personnel		14 274 353	12 962 922	25 194 869
Dotations aux amortissements et aux provisions		29 093 567	29 228 234	58 268 833
Autres charges d'exploitation	12	6 479 389	6 707 038	13 208 251
Total des charges d'exploitation		113 333 402	101 052 245	202 364 362
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 925 595	(3 982 630)	(3 896 790)
Charges financières nettes*	13	(23 287 769)	(21 472 459)	(42 490 220)
Produits des placements		22 397	144 944	709 557
Autres gains ordinaires	14	8 574 189	343 566	572 093
Autres pertes ordinaires		(682 545)	(506 103)	(1 081 444)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		(8 448 133)	(25 472 681)	(46 186 804)
Impôt sur les sociétés		(238 729)	(214 472)	(400 267)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		(8 686 862)	(25 687 153)	(46 587 071)
Effet des modifications comptables		-	-	(5 658 792)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(8 686 862)	(25 687 153)	(52 245 863)

* Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-12 pour plus de détail)

ETAT DE FLUX
Relatif à l'exercice clos au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	30-juin		31-déc
	2016	2015*	2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	126 307 617	100 490 285	218 627 030
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(92 053 219)	(76 666 916)	(166 731 327)
Intérêts payés	(2 178 923)	(11 705 662)	(4 749 373)
Impôts et taxes payés	(44 726)	(142 910)	(45 037)
Autres flux	400 994	(115 348)	18 573
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	32 431 743	11 859 449	47 119 866
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 331 844)	(227 731)	(399 390)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(442 196)	(365 930)	(1 018 889)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 774 040)	(593 661)	(1 418 279)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	40 500 000	198 565 000	545 306 918
Remboursements des emprunts bancaires	(41 350 787)	(189 992 424)	(517 611 504)
Remboursements des crédits leasing	(2 347 495)	(3 487 313)	(6 520 546)
Intérêts sur remboursement d'emprunt	(19 289 050)	-	(49 978 385)
Autres flux	(320 000)	-	-
Flux de trésorerie provenant des/ affectés aux activités de financement	(22 807 332)	5 085 263	(28 803 517)
Variation de trésorerie	7 850 371	16 351 051	16 898 070
Trésorerie au début de la période/de l'exercice	(13 136 235)	(30 034 305)	(30 034 305)
Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice	(5 285 864)	(13 683 254)	(13 136 235)

Notes aux états financiers

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	<u>(7.395.875)</u>
Apport net	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaire rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE (suite)

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelage de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelage de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement.

II. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2015.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2015.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	30 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

III-3 Contrats de location

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-3 Contrats de location (suite)**

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

III-5 Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-6 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-8 Provisions pour risques et charges*Provision pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculés selon la convention collective applicable à la société est constatée parmi les passifs non courant. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires.

III-9 Liquidité et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III-11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

III-12 Correction d'erreur

Durant l'exercice 2015, la société a procédé à une correction d'erreur qui a nécessité la correction des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2015 d'un montant net de 5.658.792 DT. En effet, suite à la consolidation des crédits à court, moyen et long termes de la Société et le rééchelonnement de leurs remboursements, Carthage Cement a payé courant l'exercice 2015 les intérêts de retard décomptés depuis l'exercice 2010 pour un montant total de 6.327.826 DT. Ces intérêts ont impacté les capitaux propres d'ouverture pour un montant de 5.658.792 DT et la charge de la situation intermédiaire au 30 juin 2015 pour un montant de 334.517 DT.

En application de la norme comptable 11 du système comptable des entreprises relative aux modifications comptables, les montants comparatifs au niveau du bilan et de l'état de résultat de l'exercice 2015 ont été ainsi retraités. L'impact du changement de méthode sur l'exercice 2015 est comme suit :

Les montants comparatifs au 30 juin 2015 ont été retraités comme suit:

En DT	Avant changement	Impact du changement	Après changement
Etat de résultat			
Charges financières nettes	(21 137 942)	(334 517)	(21 472 459)
Passif			
Résultat net de la période	(25 352 636)	(334 517)	(25 687 153)
Concours bancaires et autres passifs financiers	171 820 780	5 993 309	177 814 089
Capitaux propres			
Modifications comptables	(4 558 918)	(5 658 792)	(10 217 710)

IV. Contrôles fiscaux en cours**IV-1 Contrôle fiscal****IV-1.1 Contrôle fiscal 2008-2011**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

IV-1.2 Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés: Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en

IV-1.2 Contrôle fiscal GCN (suite)

faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

IV-1.3 Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

La société a rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1.907.813 DT pour lequel un passif d'impôt a été constaté.

Le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux.

A/ ACTIFS**NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2016 un solde de 2 177 023, contre 2 262 245 DT au 31 décembre 2015, soit une baisse de 85 222 DT qui s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	129 953	66 583	66 582
Logiciels	574 073	273 332	574 073
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	-	288 576	-
Immobilisations incorporelles brutes	3 416 374	3 340 839	3 353 003
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 239 351)	(935 637)	(1 090 758)
Immobilisations incorporelles nettes	2 177 023	2 405 202	2 262 245

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2016 un solde net d'amortissements de 758 585 012DT, contre 767 073 391 DT au 31 décembre 2015.

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 30/06/2016	
	AU 31/12/2015	Additions 2016	Transfert 2016	Cession 2016	AU 30/06/2016	AU 31/12/2015	Dotation 2016	Cession 2016		AU 30/06/2016
Fonds de commerce	2 700 000				2 700 000	810 370	67 500		877 870	1 822 130
Logiciels	574 072				574 072	261 228	72 920		334 148	239 924
Licence	66 583	63 371			129 954	7 964	7 598		15 562	114 392
Frais de recherches et de développements	12 348				12 348	11 196	575		11 771	577
Immobilisations incorporelles encours	-				-	-	-		-	-
Total immobilisations incorporelles	3 353 003	63 371			3 416 374	1 090 758	148 593		1 239 351	2 177 023
Terrain	2 965 922				2 965 922	0	0		0	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	2 910 958	36 579	27 000		2 974 537	1 173 270	113 881		1 287 151	1 687 386
Carrière	111 707 060				111 707 060	22 341 411	1 117 071		23 458 482	88 248 578
Constructions	419 644 044	39 100	14 133 198		433 816 342	69 424 735	9 328 960		78 753 695	355 062 647
Installations techniques cimenterie	337 406 525	12 347			337 418 872	37 308 146	8 448 281		45 756 427	291 662 445
Installation climatiseurs	127 400				127 400	126 617	391		127 008	392
Installation téléphonique	131 614				131 614	110 269	6 159		116 428	15 186
Engins de carrière acquis en leasing	17 709 291	1 656 656			19 365 947	13 486 852	977 581		14 464 433	4 901 514
Matériel de transport	970 105				970 105	859 351	16 586		875 937	94 168
Matériel de transport acquis en leasing	3 704 108	129 128			3 833 236	2 502 909	203 803		2 706 712	1 126 524
Matériel industriel	12 897 953	104 341			13 002 294	12 224 703	61 128		12 285 831	716 463
Matériel informatique	1 012 606	43 205			1 055 811	835 789	55 138		890 927	164 884
Mobilier & Matériel de bureau	831 622	21 243			852 865	625 128	35 669		660 797	192 068
Matériels Ready Mix	62 889				62 889	16 368	1 572		17 940	44 949
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411				11 644 411	9 904 245	757 853		10 662 098	982 313
Immobilisations corporelles encours	14 286 676	10 593 095	-14 160 198		10 719 573	-	-		-	10 719 573
Total immobilisations corporelles	938 013 184	12 635 694	-	-	950 648 878	170 939 793	21 124 073		192 063 866	758 585 012
Total des immobilisations	941 366 187	12 699 065	-	-	954 065 252	172 030 551	21 272 666		193 303 217	760 762 035

NOTE N°3 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 30 Juin 2016 un montant net de 7 285 854 DT, contre 14 663 749 DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une diminution de 7 377 895 DT. Ils enregistrent principalement les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. La société a arrêté la capitalisation des frais préliminaires à partir du mois d'octobre 2013, date d'entrée en activité de la cimenterie.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Frais d'études et de recherches	12 762 922	12 762 922	12 762 922
Honoraires	846 430	846 430	846 430
Frais de voyages, déplacements et restauration	951 781	951 781	951 781
Charges du personnel	5 715 806	5 715 806	5 715 806
Charges financières	3 099 001	3 099 001	3 099 001
Capitalisation des différences de changes	1 738 058	1 738 058	1 738 058
Frais préliminaires Ready mix	845 523	845 523	845 523
Frais d'introduction en bourse	2 631 323	2 631 323	2 631 323
Amortissement carrière	6 702 423	6 702 423	6 702 423
Amortissement construction front	2 130 740	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrières	2 280 567	2 280 567	2 280 567
Intérêts sur comptes courants actionnaires	26 040 181	26 040 181	26 040 181
Capitalisation des produits financiers	(4 550 612)	(4 550 612)	(4 550 612)
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Divers frais	2 056 973	2 056 973	2 056 973
Total brut	64 547 319	64 547 319	64 547 319
Résorption frais préliminaires	(56 418 960)	(41 663 171)	(49 041 065)
Résorption frais préliminaires Ready Mix	(842 505)	(842 505)	(842 505)
Total résorptions	(57 261 465)	(42 505 676)	(49 883 570)
Total des autres actifs non courants	7 285 854	22 041 643	14 663 749

NOTE N°4 : STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2016 à 61.365.052 DT, contre 66.486.004 DT au 31 Décembre 2015, enregistrant ainsi une baisse de 5.120.952 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Pièces de rechanges	5 448 707	2 740 220	5 116 657
Autres stocks	1 124 300	-	1 338 561
Produits finis agrégats	4 494 970	9 576 251	7 154 921
Produits semi-finis agrégats	19 475 662	17 364 445	17 999 626
Ciments	2 768 639	3 034 170	3 061 563
Matières premières Ready Mix	130 945	135 549	156 025
Stocks matières premières cimenterie	1 289 722	7 965 871	3 319 582
Clinker	25 574 822	23 084 921	28 105 659
Emballages	1 530 090	672 730	706 215
Total stock brut	61 837 857	64 574 157	66 958 809
Moins : Provision pour dépréciation	(472 805)	(472 805)	(472 805)
Total stock net	61 365 052	64 101 352	66 486 004

NOTE N°5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients Agrégats	8 454 493	9 948 766	9 678 472
Clients Ciments	1 148 863	2 529 258	2 152 542
Clients Ready Mix	3 937 256	2 930 459	3 143 676
Clients Douteux	2 143 550	2 341 703	2 309 703
Clients, effets à recevoir	319 389	1 053 010	4 983 897
Clients, chèques à l'encaissement	9 197 436	1 568 823	1 280 640
Clients, effets remis à l'escompte	1 799 781	-	-
Clients, effets à l'encaissement	265 303	-	-
TOTAL BRUT	27 266 072	20 372 019	23 548 930
Moins : Provisions /Clients	(2 199 339)	(2 349 243)	(2 309 704)
TOTAL NET	25 066 733	18 022 776	21 239 226

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***NOTE N°6 : CAPITAUX PROPRES***

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent au 30 juin 2016 un solde de 144.361.698 DT, contre 153.048.560DT au 31 Décembre 2015, soit une baisse de 8.686.862 DT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableaux de variation des capitaux propres
30-juin-16

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultat en instance d'affectation</i>	<i>Impact de la modification comptable</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2014	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(8 716 036)	(17 602 075)	-	(8 937 972)	-56 961 746	199 635 631
Affectation du résultat 2014					(9 866 051)	(50 374 875)		4 558 918	56 961 746	1 279 738
Impact de la modification comptable								(1 279 738)		(1 279 738)
Résultat de l'exercice									(46 587 071)	(46 587 071)
Soldes au 31 Décembre 2015	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(18 582 087)	(67 976 950)	-	(5 658 792)	(46 587 071)	153 048 560
Résultat 2015 en instance d'affectation							(46 587 071)		46 587 071	-
Impact de la modification comptable										-
Résultat de la période									(8 686 862)	(8 686 862)
Soldes au 30 juin 2016	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(18 582 087)	(67 976 950)	(46 587 071)	(5 658 792)	(8 686 862)	144 361 698

NOTE N° 7 : EMPRUNTS**Tableau des Emprunts au 30/06/2016:**

	Solde au 31/12/2015			Mouvement de la période			Solde au 30/06/2016			
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions LT</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Remboursement CT</u>	<u>Reclassements</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
Amen Bank	18 246 000	17 850 298	395 702	2800000		100 000	1 320 929	20 946 000	19 329 369	1 616 631
BTK	30 371 720	29 297 297	1 074 423			171 721	1 805 405	30 200 000	27 491 892	2 708 108
ATTIJARI BANK	25 474 003	23 553 558	1 920 445			733 210	1 211 623	24 740 789	22 341 934	2 398 855
ATB	14 522 000	13 825 641	696 359			-	817 268	14 522 000	13 008 373	1 513 627
BH	63 576 092	60 029 846	3 546 246			533 419	2 918 502	63 042 674	57 111 344	5 931 330
STB	61 130 500	56 831 936	4 298 564			885 203	2 921 415	60 245 296	53 910 521	6 334 775
BT	111 461 000	103 208 294	8 252 706			-	7 313 331	111 461 000	95 894 963	15 566 037
STUSID	13 463 815	13 463 815	-			-	890 981	13 463 814	12 572 833	890 981
BNA	64 978 000	60 094 031	4 883 969			511 244	3 662 977	64 466 757	56 431 054	8 035 703
BIAT	26 477 618	25 300 000	1 177 618			1 177 618	-	25 300 000	25 300 000	-
BTL	20 384 981	18 955 605	1 429 376			178 672	1 138 942	20 206 311	17 816 663	2 389 648
BTE	12 271 359	11 475 101	796 258			-	860 147	12 271 359	10 614 954	1 656 405
<u>Total des emprunts</u>	<u>462 357 088</u>	<u>433 885 422</u>	<u>28 471 666</u>	<u>2800000</u>		<u>4 291 087</u>	<u>24 861 522</u>	<u>460 866 000</u>	<u>411 823 900</u>	<u>49 042 100</u>

NOTE N°8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2016, un total de 68.657.807 DT, contre 66.808.870 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients, avances et acomptes	15 038 570	3 105 061	14 410 944
Etat impôts et taxes	11 868 925	3 966 210	12 401 159
Redressement fiscal	1 047 183	2 093 614	1 672 888
Rémunérations dues au personnel	241 781	955 441	1 412 116
Amende Exploitation carrière	1 302 890	1 165 602	505 602
JUGURTHA STUDIES	12 769	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846	9 846
Maghreb Carrelage	34 518	34 518	34 518
Grande immobilière du nord	14 209	14 209	14 209
CNSS	6 949 008	5 354 316	6 100 685
Dette envers la STEG	17 680 546	17 680 546	17 680 546
Charges à payer (y compris personnel)	7 257 146	8 299 346	5 590 832
Congés à payer	1 047 242	1 187 268	1 009 586
Provisions pour risques et charges	124 281	124 281	124 281
Dette envers Karama Holding	6 028 893	5 428 889	5 828 889
<u>Total</u>	<u>68 688 007</u>	<u>49 431 916</u>	<u>66 808 870</u>

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2016 un solde de 92.503.411 DT contre 84.425.790 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 7)	49 042 100	89 476 545	28 471 666
Echéances à moins d'un an sur crédits bail	2 608 169	4 034 912	3 026 516
Intérêts courus	4 129 257	27 139 026	7 056 684
Billet de trésorerie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Crédit mobilisable	18 230 000	16 960 000	16 960 000
Crédit financement devises	2 236 485	8 455 930	2 437 667
Concours bancaires	6 257 400	15 754 367	16 473 257
Intérêts de retard	-	5 993 309	-
<u>Total</u>	<u>92 503 411</u>	<u>177 814 089</u>	<u>84 425 790</u>

B/ RESULTAT DE LA PERIODE**NOTE N°10 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Ventes des produits de carrière	11 003 252	8 072 744	17 995 795
Ventes de béton prêt à l'emploi	8 377 743	8 512 653	16 592 475
Ventes clinker	5 440 000	2 000 000	4 320 000
Ventes ciments	82 320 455	69 576 271	140 419 034
Ventes Palettes	1 397	54 328	58 659
Pompage et transport Béton	1 970 219	1 923 002	3 700 944
Chargements et transports Agrégat	597 067	506 382	1 134 305
Chargements et transports Ciment	30 962	9 286	50 438
<u>Total</u>	<u>109 741 095</u>	<u>90 654 666</u>	<u>184 271 650</u>

NOTE N°11: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Explosifs	905 791	857 760	1 691 743
Gasoil et Lubrifiants	2 019 722	2 450 045	4 596 642
Pièces de rechange	739 769	593 624	1 171 442
Achats de matières premières Ready Mix	428 840	501 187	984 190
Achats de matières consommables cimenterie	9 162 353	10 084 113	18 289 303
Achats de matières consommables	10 490 834	8 093 663	17 484 940
Prestation O&M NLS	13 473 878	8 806 700	21 588 374
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	20 639 377	20 063 947	41 078 427
Achats non stockés de matières et fournitures	504 578	457 323	946 312
Variation de stocks des pièces de rechange	71 532	(352 254)	(4 067 252)
Variation de stocks des matières premières Ready Mix	(164 242)	25 264	4 787
Variation de stock matières premières cimenterie	1 205 985	1 232 952	5 845 755
<u>Total</u>	<u>59 478 417</u>	<u>52 814 324</u>	<u>109 614 663</u>

NOTE N°12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Loyers et charges locatives	1 349 838	786 693	1 333 196
Entretiens et réparations	1 466 419	1 673 564	3 361 807
Assurances	952 223	1 045 051	2 210 765
Études, recherches et divers services extérieurs	32 710	51 478	104 292
Jetons de présence	-	20 000	40 000
<u>Total des services extérieurs</u>	3 801 190	3 576 786	7 050 060
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	275 803	485 654	879 750
Publicités, publications, relations publiques	15 907	85 885	111 886
Déplacements, missions et réceptions	184 942	260 466	531 816
Dons et subventions	166 254	42 314	487 692
Transports	1 181 323	1 155 521	2 437 392
Frais postaux et de télécommunications	105 459	130 973	284 389
Services bancaires et assimilés	517 003	796 458	892 814
Autres charges d'exploitation	8 514	120	120
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 455 205	2 957 391	5 625 859
Impôts et taxes sur rémunérations	102 435	104 788	308 606
T.C.L	100 067	90 287	90 287
Droits d'enregistrement et de timbres	21 433	5 896	121 921
Autres impôts et taxes	71 018	66 169	103 186
<u>Total des impôts et taxes</u>	294 953	267 140	624 000
Transfert de charges (autres charges)	(71 959)	(94 279)	(91 668)
Total des autres charges d'exploitation	6 479 389	6 707 038	13 208 251

NOTE N°13 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	3 385 968	3 182 299	6 417 344
Intérêts sur emprunts	17 226 935	15 473 285	32 360 868
Agios débiteurs	61 176	127 161	351 093
Frais d'escomptes	1 645 633	1 176 112	2 680 248
Pertes de change	882 487	192 678	756 098
Gains de change	-	(134 019)	(685 041)
Intérêts de retards	85 570	1 454 943	609 610
Total	23 287 769	21 472 459	42 490 220

NOTE N°14 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31-déc-15</u>
Remboursement Assurance	76 089	112 567	165 684
Abandon de dettes*	8 229 558	-	-
Reprise sur provisions pour créances douteuses	265 058	159 506	307 540
Autres gains ordinaires	3 484	1 886	29 261
Reprise sur provision sur dette fiscale	-	69 607	69 607
Total	8 574 189	343 566	572 093

* La société a constaté courant 2016 un gain de 8.229.558 DT au titre d'une partie du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie (groupement FLSMIDTH, EKON et PROKON). En fait en plus de la non acceptation par Carthage Cement des conséquences financière du « Memorandum of Understanding » (MOU) du 29/01/2014 (qui n'a pas été régularisé par un avenant), des négociations sont en cours entre la société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur :

- L'abandon des dettes dues par CARTHAGE CEMENT au groupement FLSMIDTH, EKON et PROKON ;
- La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueuses au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat
- Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à l'affaire de malversation actuellement menée par CARTHAGE CEMENT au détriment du groupement FLSMIDTH, EKON et PROKON.

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant à la partie MOU du 29/01/2014 et dont les avocats considèrent comme un acquis et un minimum que la société pourra obtenir sans tenir compte de l'issue l'action en justice actuellement menée. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties

NOTE N°15: PARTIES LIEES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

COMPTES COURANTS Actionnaires

Les comptes courants actionnaires présentent au 30 juin 2016 un solde de 95.957.712 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	16 913 368
Intérêts sur compte courant BINA CORP	22 656 980
Total	<u>95 957 712</u>

BINA TRADE

Carthage Cement a réalisé au cours du premier semestre 2016, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 6.008.473 DT.

Par ailleurs, BINA TRADE a facturé au cours du premier semestre 2016 des frais de transport de matières pour un montant de 347.764 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 203.795 DT au 30 juin 2016.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 juin 2016 à 19.663.238 DT (y compris les effets escomptés et non échus) :

	<u>30-juin-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Traites impayées	4 124 537	5 704 115
Factures impayés	3 063 665	3 028 754
Traites encours d'escompte	11 083 193	9 667 912
Autres créances	1 391 843	1 357 766
Total des créances BINA TRADE	19 663 238	19 758 547
Solde fournisseur BINA TRADE	(203 795)	(359 157)
Solde BINA TRADE net	19 459 443	19 399 390

Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais

NOTE N°15: PARTIES LIEES (suite)

d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2016 s'élève à un montant hors taxes de 293.193 DT y compris les charges d'électricité facturées par Mr Neifar.

- Au cours du premier semestre 2016, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 258.396 DT. Le solde client de la société «STE SONOTRAV» est débiteur de 116.720 DT au 30 juin 2016.

EL KARAMA HOLDING

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année au taux fixe de 8% l'an. La charge d'intérêt au 30 juin 2016 s'élève à 200.000 DT. Le solde de la dette s'élève à 6.108.889 DT au 30 juin 2016 dont 6.028.889 DT sont comptabilisés parmi les autres passifs courants et 80.000 DT comptabilisé en déduction de l'impôt à payer comme retenue à la source.

Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)

- Au cours du premier semestre 2016, la société « OCEAN TRADING COMPANY » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant de 3.683.070 DT. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est débiteur de 26.989 DT au 30 juin 2016.
- Au cours du premier semestre 2016, la société « AL Wafa RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 4.586 DT. Le solde fournisseur de la société « AL Wafa RENT A CAR » est crédeur de 2.251 DT.

AUTRES PARTIES LIEES

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<u>Autres actifs courants</u>	<u>30-Juin-16</u>	<u>31-déc-15</u>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère	158 981	161 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	787 569	790 069
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE	34 518	34 518
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD	14 209	14 209
Total passifs	71 342	71 342

NOTE N°16: ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2 000 000 €
*Aval	10 000 000 TND
*Autres Garanties	2 559 848 TND
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	546 089 113 TND
*Nantissement	541 730 748 TND
c)Effets escomptés et non échus+ Factoring	31 615 843 TND
2/ Engagements Reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en €	2 559 848 €
*Cautionnements en TND	4 800 000 TND